Groupe socialiste du
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 25 juin 2018

Postulat

Du photovoltaïque au-dessus, des légumes bios en dessous

Le succès du marché delémontain n'est plus à démontrer. Lieu de rencontre très apprécié du samedi matin, il présente une offre de qualité en produits régionaux, en plats cuisinés « maison » et, périodiquement, en arguments électoraux.

Dans ce tableau fort réjouissant, l'origine des fruits et légumes présentés au cours de l'année sur les étals interpelle. La clientèle du marché, même sensibilisée aux questions environnementales, n'envisage en majorité plus aujourd'hui de se limiter aux produits de saison de proximité. Les stands étoffent leur offre en conséquence, et proposent une palette diversifiée de produits toute l'année.

Dans ce contexte, la pertinence de construire sur le territoire communal des serres agricoles chauffées doit être étudiée. Ce type d'installations, historiquement consommatrices de produits pétroliers à outrance, est encore souvent perçu comme un cauchemar écologique. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, une mue s'est entamée avec le développement de serres mieux conçues, et surtout chauffées, en complément du soleil, par d'autres sources d'énergie renouvelables. A Delémont, il pourrait par exemple s'agir :
- des puits profonds existants à l'ouest de la ville, et qui captent une ressource à 20-22°C constituant un apport d'eau et de chaleur ;
- d'une installation au biogaz ou bois-énergie apportant, en plus de la chaleur, du CO_2 propice au développement des plantes.

Ces ressources n'entreraient pas en conflit avec le Concept de développement énergétique de la commune, pour autant que les serres ne soient pas chauffées en hiver. Il permettrait au contraire d'étendre le pic d'utilisation de ces ressources au printemps et à l'automne.

A tout cela s'ajoute le concept innovant de serres photovoltaïques, pour lesquelles il semble que la double production (électrique en dessus, légumière en dessous) permette un financement intéressant des projets. Le modèle participatif développé pour les centrales photovoltaïques de Delémont pourrait s'appliquer ici, voire même être étendu au volet maraîcher du projet.

Au vu de ces différents éléments, nous demandons au conseil communal :

- d'étudier la faisabilité économique et l'intérêt sociétal d'un projet de serres agricoles chauffées, de culture biologique et si possible avec une toiture partiellement équipée de panneaux photovoltaïques.

Pour le groupe socialiste
Christophe Badertscher